

# CARROS

## Infos

Bulletin municipal d'information

Mars 2021

#276



**DOSSIER**

Politique d'urbanisme



# 8

# SOMMAIRE

Mars 2021

**P.4 | BUDGET**  
Débat d'orientation budgétaire

**P.8 | DOSSIER**  
Politique d'urbanisme

**P.11 | EN IMAGES**

**P.12 | CONSEIL MUNICIPAL**

**P.14 | QUALITÉ DE VIE**  
Les travaux dans la ville  
Projet abeilles toit de la médiathèque  
État de verbalisation et d'intervention PM

**P.18 | CULTURE**  
Projet Forum « On Air »

**P.19 | JEUNESSE**  
Vacances ACM / Multisports

**P.20 | ACTU**  
Projet cuisine centrale intercommunale  
Info CPF Permis de conduire  
Fête des fraises  
Infos Lignes d'Azur - Tombola Lions Club  
Appel à témoignages 50 ans de Carros  
Témoignage épilepsie  
Covid-19 : tests salivaires et vaccination  
Bilan recyclage textile

**P.26 | VIE ÉCONOMIQUE**  
Paindor  
E.COL.E - Visite ArtiLab  
Concertation food-trucks  
Cap Carros

**P.29 | EXPRESSION**

**P.30 | CARNET - ANNONCES**



# 14

Suivez  
**ville de Carros** sur  
les réseaux sociaux



# 26

## Carros Infos #276

Directeur de publication : Yannick Bernard.

Rédaction-Conception-Infographie-Photographie-Internet :

Sylvie Bézis, Fabrice Combes, Jeff Del'Ventisette, Séverine Comandatore.

Carros Infos est une publication de la mairie de Carros. Imprimé à 7 000 exemplaires.

Hôtel de ville 06 510 Carros. Tél. 04 92 08 44 70.

Régie publicitaire : mairie de Carros.

Impression - Photogravure : imprimerie Joubert. Tél. 04 93 29 10 17.

# ÉDITO

## La proximité comme fil conducteur

Chers Carrossoises et Carrossois,

Vous m'avez élu et je me fais un devoir de vous informer de la suite à donner à la décision du tribunal administratif. Après avoir pris le temps de la réflexion et fort de votre soutien, je voulais vous livrer le choix que j'ai fait en concertation avec les membres de mon équipe de contester ce jugement que je trouve injuste et injustifié devant le conseil d'État.

Cette information étant donnée, loin des polémiques politiciennes, nous poursuivons le travail pour lequel vous m'avez élu, qui a démarré dans des circonstances particulièrement complexes qui durent. Vous retrouverez dans ce numéro de votre magazine municipal un dossier complet sur les finances de la commune. Le débat d'orientation budgétaire s'est tenu lors du conseil municipal du 18 mars. Il a permis de mettre en évidence le peu de marge de manœuvre dont nous disposons.

Avec mon équipe, nous travaillons sans relâche depuis bientôt 9 mois à la mise en œuvre du programme pour lequel nous avons été élus. Tout en finalisant les projets inachevés de mon prédécesseur, nous nous concentrons désormais sur le budget 2021, notre premier budget. Il est construit autour des préoccupations quotidiennes des Carrossois avec la proximité comme fil conducteur. Nous avons construit une nouvelle organisation avec les services municipaux pour accompagner le changement tant attendu par les habitants. Ce budget 2021, c'est celui d'un service public de proximité où nos enfants seront accueillis dans des écoles en bon état, avec une remise à niveau progressive des moyens informatiques mis à disposition de l'éducation, des aires de jeu rénovées et adaptées au handicap, le déploiement de mesures complémentaires de protection, un environnement préservé, une sécurité accrue et la recherche de mutualisation et de leviers nouveaux de ressources durables. Malgré le contexte financier, et au regard des difficultés socioéconomiques rencontrées par les habitants avec la crise sanitaire, nous faisons le choix de la stabilité fiscale et nous n'augmenterons pas les impôts.

Vous retrouverez également dans ce numéro un dossier consacré à l'urbanisme à Carros. Il est essentiel d'avoir une vision globale pour faire en sorte que les questions d'aménagement, d'urbanisme et de déplacement soient enfin cadrées et programmées. Même si nous ne pouvons pas revenir sur le résultat des décisions empiriques passées, nous mettrons tout en œuvre pour en minimiser les effets. Avec mon adjoint Alain Servella, architecte urbaniste, nous avons fait une demande de modification du plan local d'urbanisme métropolitain. Une première étape est franchie avec la prise en compte de nos demandes. C'était un engagement fort que j'avais pris auprès de vous. Nos voiries et nos réseaux ne sont plus adaptés du fait de l'urbanisation galopante, il était temps d'agir. Ainsi, lorsque ce nouveau Plan Local d'Urbanisme sera mis en place, il y aura une diminution de l'emprise au sol maximale des constructions, une augmentation du pourcentage d'espaces verts et une augmentation de la distance de construction par rapport à la limite de propriété.

Enfin, je souhaite conclure cet édito par un projet qui me tient particulièrement à cœur, celui de la construction d'une cuisine centrale intercommunale aux multiples vertus : économies d'échelle, meilleure qualité dans l'assiette avec une augmentation de la proportion de produits bio, circuits courts avec des débouchés assurés pour nos agriculteurs locaux que nous pourrions soutenir, emplois de proximité avec formations à la clé...

Lors de la campagne municipale je faisais le constat que notre cuisine centrale était dépassée, en difficulté pour répondre à l'évolution de la commune. En effet, conçue pour préparer 800 repas/jour, elle en réalise aujourd'hui le double, dans des conditions de travail difficiles pour nos agents. Depuis mon élection, j'ai rencontré mes homologues pour faire avancer ce dossier. Le succès de cette proposition a été immédiat. Nous avons tenu notre première réunion de projet le 23 mars et vous retrouverez un article sur ce magnifique projet dans ce numéro. Nous avons défini les bases de notre travail commun pour faire aboutir ce dossier. Étaient présents ou représentés, et je les en remercie chaleureusement, les maires de Saint-Laurent-du-Var, Saint-Jeanet, Vence, La Gaude, Gattières, Gilette, Le Broc, Castagniers, Saint-Martin-du-Var et Bonson.

Carros avance, bonne lecture !



**Yannick Bernard**  
Maire de Carros

**Conseiller métropolitain Nice Côte d'Azur**

# Finances communales :

## un budget préparé avec beaucoup de contraintes

Pour son premier véritable budget, la nouvelle équipe municipale aurait souhaité pouvoir mettre en œuvre ses projets. Malheureusement, l'état des finances communales ne le permettra pas totalement en raison de marges de manœuvre particulièrement étroites. Depuis plusieurs années, Carros affiche un très haut niveau de dépenses... qui lui empêche quasiment d'entreprendre des investissements. Pour le maire, Yannick Bernard, « l'argent public doit être géré avec pragmatisme et parcimonie ».

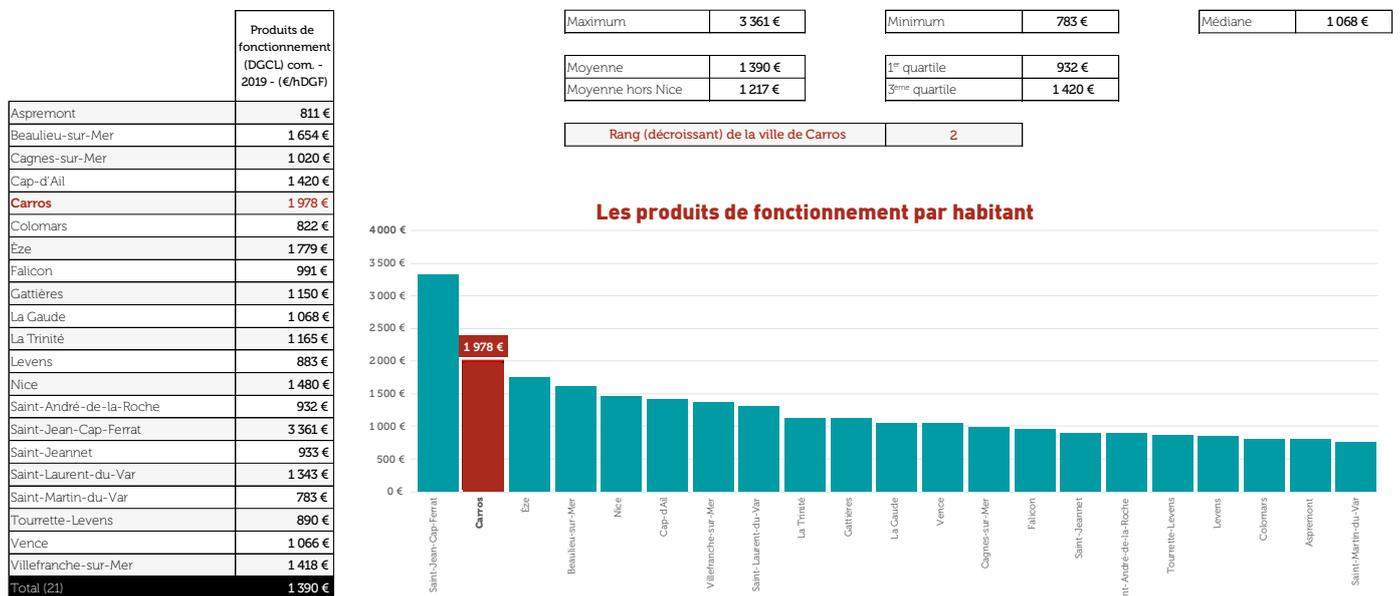
Pour la première fois à Carros, le débat d'orientation budgétaire a été précédé par la tenue d'une commission « Finances et ressources humaines » dans laquelle toutes les sensibilités du conseil municipal étaient représentées. Ce qui a permis de préparer collectivement les débats et correspond aux engagements de la nouvelle majorité municipale en matière de démocratie participative et de transparence de la vie publique.

À l'occasion du débat d'orientation budgétaire, qui s'est tenu en conseil municipal le 18 mars dernier, et avant le vote du budget, afin d'avoir une vision claire et objective de la situation financière de la commune en début de mandat, le maire a souhaité missionner un cabinet d'étude pour réaliser, dans un

premier temps, un bilan de la période 2013-2020. « Gérer c'est prévoir, souligne Yannick Bernard, maire de Carros. Nous connaissons maintenant la fragilité de l'existant. Aussi, dans un second temps, nous communiquerons dans un parfait respect des règles démocratiques une étude sur nos capacités à venir à porter les investissements sans mettre en danger les équilibres financiers de la commune. Malgré ce contexte difficile, et au regard des difficultés socioéconomiques rencontrées par les habitants avec la crise sanitaire, nous faisons le choix de la stabilité fiscale et nous n'augmenterons pas les impôts. Mais les trois années qui arrivent (2021-2022-2023) seront sans marge de manœuvre et les services auront à gérer un budget serré au quotidien. »

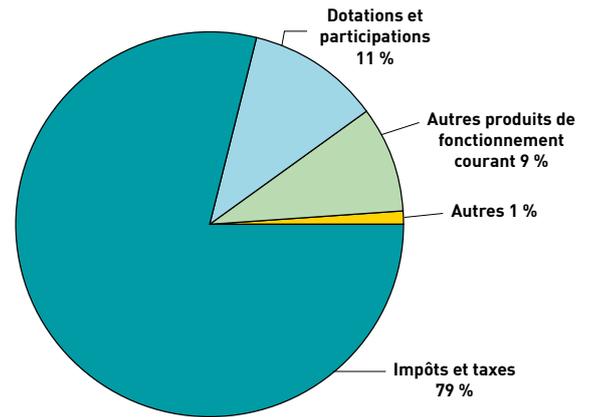
## DES RESSOURCES DE BON NIVEAU... MAIS DES DÉPENSES TROP IMPORTANTES

Carros pourrait être comparée à un ménage de cadres supérieurs avec un bon niveau de revenus et sans enfant qui a décidé de vivre en dépensant la quasi-totalité de ses revenus pour soutenir son niveau de vie quotidien. La commune détient un niveau de recettes de fonctionnement de 24 M€ en 2020, qui la place au 4<sup>e</sup> rang des villes françaises de 10 000 à 15 000 habitants membres d'une métropole et au 2<sup>e</sup> rang des villes de la métropole Nice Côte d'Azur. Cependant, ses produits de fonctionnement ont une faible dynamique et une partie d'entre eux, liés à des subventions, sont fragiles à l'heure où l'État, notamment, devra faire des économies.



**Il est à noter que la croissance des dépenses augmente malheureusement plus vite que les recettes.**

80 % de ressources de fonctionnement (soit 19 M€ sur 24 M€) sont d'origine fiscale, complétées quasi exclusivement par les participations de la Caisse d'allocations familiales (Caf) au titre des activités liées à la petite enfance et l'enfance (environ 2 M€ en 2020) et par les loyers perçus par la ville (environ 1 M€). Sur ces 19 M€, 10 M€ sont figés : il s'agit de dotations de la métropole issues de la fiscalité directe locale et notamment de l'ancienne taxe professionnelle qui était le fruit de la richesse historique perçue par la commune. Ces dotations métropolitaines n'ont toutefois aucun dynamisme. Elles sont figées, et même en baisse avec moins 20% de dotation de solidarité, alors que la population s'accroît et que les prix augmentent.



La « souveraineté » fiscale de la ville ne s'exprime plus que sur 7,5 M€ de ressources (taxe d'habitation et taxes foncières) soit moins de 40% des produits fiscaux et environ 32% des ressources totales de fonctionnement.

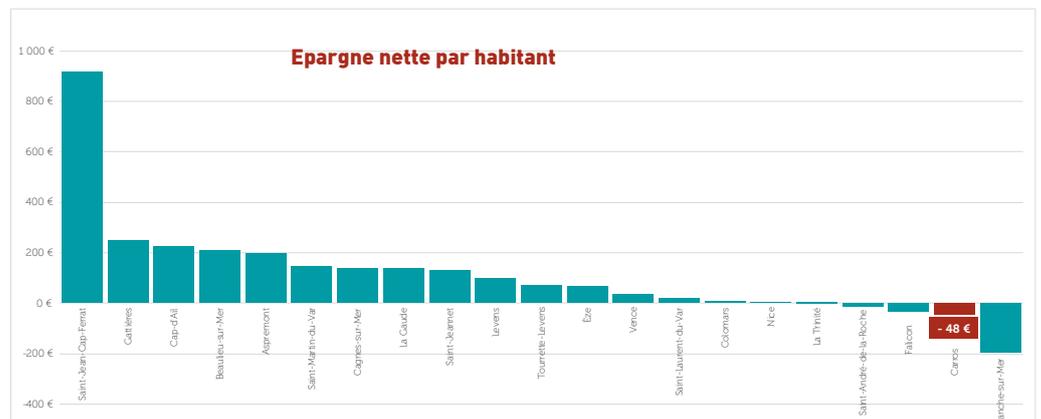
Le haut niveau de ressources de la ville est utilisé pour financer le coût de fonctionnement des services publics au détriment de la capacité d'autofinancement, qui sert à participer au financement de l'entretien du patrimoine communal et des projets nouveaux.

Si en 2019, la ville de Carros disposait d'environ 700 € par habitant de produits, en plus de ceux dont bénéficiaient les villes comparables dans la métropole de Nice, elle disposait, dans le même temps, d'un niveau d'épargne nette inférieure à 135 € par habitant au niveau constaté dans ces mêmes villes.

**En pratique on peut dire qu'il ne faut pas confondre chiffre d'affaire et bénéfices.**

	Epargne nette (DGCL) com. - 2019 - (€/hDGf)
Aspremont	200 €
Beaulieu-sur-Mer	216 €
Cagnes-sur-Mer	137 €
Cap-d'Ail	231 €
<b>Carros</b>	<b>-48 €</b>
Colomars	6 €
Èze	59 €
Falicon	-32 €
Gattières	254 €
La Gaude	137 €
La Trinité	0 €
Levens	99 €
Nice	2 €
Saint-André-de-la-Roche	-11 €
Saint-Jean-Cap-Ferrat	920 €
Saint-Jeannet	133 €
Saint-Laurent-du-Var	15 €
Saint-Martin-du-Var	147 €
Tourrette-Levens	74 €
Vence	45 €
Villefranche-sur-Mer	-191 €
<b>Total (21)</b>	<b>30 €</b>

Maximum	920 €	Minimum	-191 €	Médiane	74 €
Moyenne	30 €	1 <sup>er</sup> quartile	2 €		
Moyenne hors Nice	85 €	3 <sup>ème</sup> quartile	147 €		
<b>Rang (décroissant) de la ville de Carros</b>		<b>20</b>			



Cette situation s'explique par un très haut niveau de dépenses de fonctionnement par habitant au regard des moyennes locales. La ville de Carros dispose notamment du plus haut niveau de dépenses de personnel par habitant. Celles-ci représentent 62,1% des dépenses de fonctionnement, alors que la moyenne dans le panel des villes de la métropole est de 57,6%.

C'est aussi le cas pour les charges à caractère général (environ 150 € de plus que la moyenne) et les dépenses de subventions et d'interventions (environ 76 € de plus que la moyenne en 2019).

Ainsi, au regard de ses importants moyens, la ville de Carros a développé des services publics importants et coûteux, consommant environ 90% des produits de fonctionnement à eux seuls. Ceci explique la faiblesse de l'épargne de gestion dégagée par la ville au regard de ses importants moyens : elle est de 201 € par habitant en 2019 soit 10 % des produits de fonctionnement, là où dans les autres villes comparables de la métropole de Nice, elle est de 15,5% de ces produits (188 € pour 1217 €) et 17% environ pour les villes françaises membres d'une métropole (196 € pour 1163 €).

## UN HAUT NIVEAU D'ENDETTEMENT STABILISÉ PAR DES VENTES DE PATRIMOINE SUR LA PÉRIODE

L'encours de dette est stable de 2013 (18,9 M€) à 2020 (18,7 M€), une fois retraits la part d'endettement transférée à la métropole Nice Côte d'Azur.

### Encours de dette 2013-2020

	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Annuité en capital dette propre (1)	1 416 263 €	1 998 247 €	1 543 815 €	1 568 643 €	1 586 932 €	1 710 210 €	2 377 868 €	1 977 461 €
Annuité en capital CAF (2)			6 000 €	11 000 €	11 000 €	11 000 €	11 000 €	5 000 €
Emprunt nouveau dette propre (3)	1 500 000 €		502 753 €	900 000 €	1 400 000 €	2 002 000 €	1 800 000 €	4 000 000 €
Emprunt nouveau CAF (4)		39 767 €	40 233 €					
Variation encours dette brute (3+4-1-2) / n-1	83 737 €	-1 958 480 €	-1 006 829 €	-679 643 €	-197 932 €	280 790 €	-588 868 €	2 017 539 €
Annuité en capital Métropole Nice (5)	242 259 €	250 496 €	259 013 €	267 819 €	276 925 €	286 341 €	296 076 €	306 143 €
Variation encours dette récupérable / n-1	-242 259 €	-250 496 €	-259 013 €	-267 819 €	-276 925 €	-286 341 €	-296 076 €	-306 143 €
<b>Encours de dette brute (A) au 31/12</b>	<b>22 547 786 €</b>	<b>20 589 306 €</b>	<b>19 582 477 €</b>	<b>18 902 835 €</b>	<b>18 704 903 €</b>	<b>18 985 693 €</b>	<b>18 396 825 €</b>	<b>20 414 363 €</b>
Dette propre	22 547 786 €	20 549 539 €	19 508 477 €	18 839 835 €	18 652 903 €	18 944 693 €	18 366 825 €	20 389 363 €
Dette CAF		39 767 €	74 000 €	63 000 €	52 000 €	41 000 €	30 000 €	25 000 €
<b>Encours récupérable Métropole Nice (B)</b>	<b>3 636 921 €</b>	<b>3 386 425 €</b>	<b>3 127 412 €</b>	<b>2 859 593 €</b>	<b>2 582 668 €</b>	<b>2 296 327 €</b>	<b>2 000 251 €</b>	<b>1 694 108 €</b>
<b>Encours net de dette (A-B)</b>	<b>18 910 865 €</b>	<b>17 202 881 €</b>	<b>16 455 066 €</b>	<b>16 043 242 €</b>	<b>16 122 235 €</b>	<b>16 689 366 €</b>	<b>16 396 574 €</b>	<b>18 720 256 €</b>

### Une situation de départ différente en matière d'emprunts nouveaux entre les deux mandats

La situation en début de mandat dernier en matière de besoin d'emprunts nouveaux a permis à la précédente équipe de réaliser des investissements qui grèvent encore le budget 2021 : sur quatre ans, entre 2014 et 2017, la masse d'emprunts nouveaux était de 2,4 M€, alors qu'elle s'élève sur 2020 et 2021 à 6 M€.

Sans compter le coût de fonctionnement supplémentaire de ces équipements nouveaux.

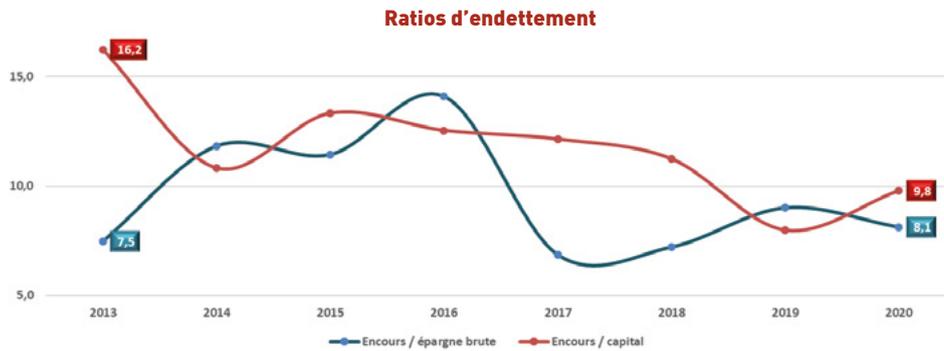
Le volume de cet encours de dette est très important par habitant (près du double de ce que l'on constate dans les panels de comparaison) et, surtout, au regard de la capacité de la ville à y faire face. En effet, la faiblesse de l'épargne de gestion dégagée suffit juste à couvrir l'annuité de dette sans permettre de dégager de capacité d'autofinancement propre des investissements nouveaux.

K€	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Produits de fonctionnement courant	24 223	23 077	23 068	22 251	25 679	23 551	23 689	23 938
- Charges de fonctionnement courant	21 114	21 060	20 786	20 451	23 191	20 679	21 424	21 134
= EXCEDENT BRUT COURANT (EBC)	3 110	2 017	2 282	1 800	2 488	2 872	2 265	2 804
+ Solde exceptionnel large	197	230	-141	-28	466	-10	64	-38
= Produits exceptionnels larges*	492	310	23	93	563	112	153	56
- Charges exceptionnelles larges*	296	80	164	122	97	122	89	94
= EPARGNE DE GESTION (EG)	3 306	2 248	2 140	1 772	2 954	2 862	2 329	2 766
- Intérêts	773	793	702	634	604	547	509	461
= EPARGNE BRUTE (EB)	2 534	1 454	1 438	1 138	2 350	2 315	1 820	2 305
- Capital	1 174	1 748	1 291	1 312	1 321	1 435	2 093	1 676
= EPARGNE NETTE (EN)	1 360	-293	148	-174	1 029	880	-273	628

De 2013 à 2016, l'épargne nette est très faible et même négative. La hausse des taux d'imposition en 2017 (+ 8,7%) permet d'améliorer le niveau de cette couverture, mais dès 2019, la croissance des charges de fonctionnement a consommé cette marge de manœuvre due à la hausse des taux d'imposition. L'année 2020 confirme cette tendance, le redressement apparent de l'épargne nette étant lié à des réductions de charges liées à la crise sanitaire. La hausse de la pression fiscale de 2017 a financé l'augmentation des charges de fonctionnement, que les recettes (qui augmentent moins vite) ne pouvaient pas couvrir, et sans élargir les capacités d'autofinancement de la ville.

La situation est donc particulièrement tendue pour financer le remboursement actuel de l'encours de dette. La ville dispose d'un niveau d'épargne brute qui lui permet de rembourser son encours de dette en 9 ans. Or, celui-ci doit s'amortir en 8 ans. Elle n'a donc pas un niveau d'épargne brute suffisant pour amortir l'encours de dette dans les délais contractuels. La structure actuelle de la dette ne permettra de réelles capacités d'emprunt qu'à partir de 2027.

La proximité prise par les deux valeurs de ces ratios (voir graphique) illustre les tensions structurelles qui pèsent sur le budget de la ville pour faire face à l'amortissement de son encours de dette actuel.

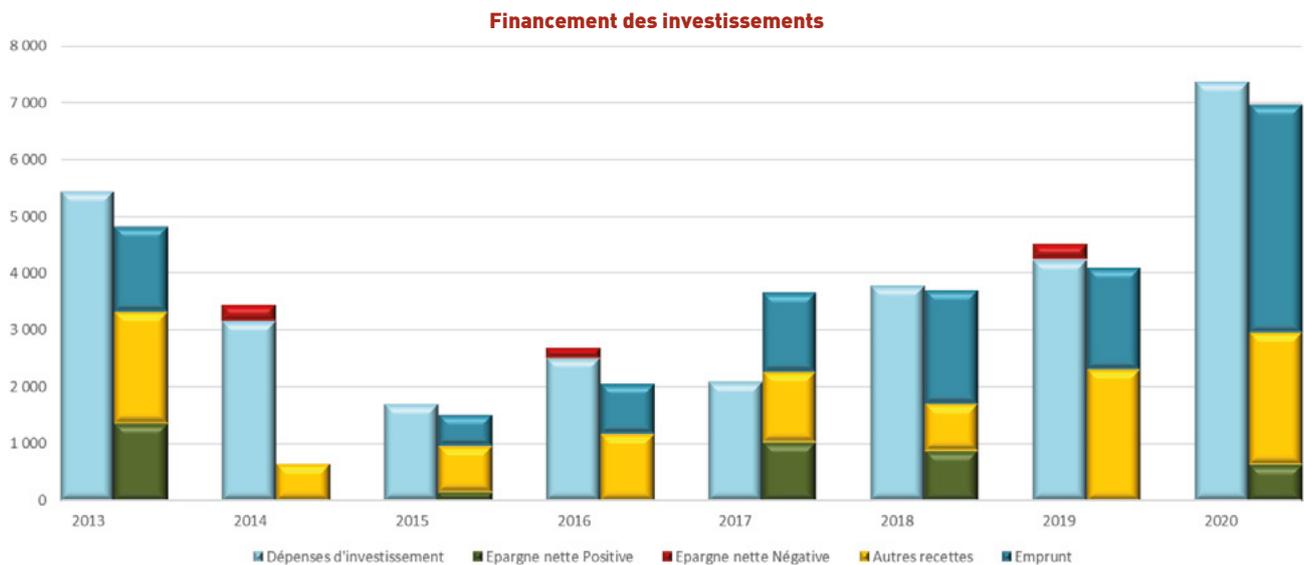


## LES INVESTISSEMENTS ET LEUR FINANCEMENT

Les investissements de la ville de Carros ont représenté, en moyenne annuelle, 3,8 M€. Leur financement a été réalisé majoritairement par emprunt (+ de 40% en moyenne) et par prélèvements sur les résultats antérieurs (12% en moyenne, l'excédent global de clôture passant de 4,4M€ en 2013 à 1,8M€ fin 2020).

Le FCTVA (remboursement de la TVA acquittée sur les dépenses d'investissement éligibles au fonds) a, lui, représenté 10% en moyenne, niveau voisin des produits de cession réalisés (9% en moyenne). Les subventions (15% en moyenne) et autres produits sont venus compléter ce financement pour 19% environ.

La contribution de l'épargne nette au financement des investissements (10% en moyenne) fut relativement erratique : elle est sensible en 2017 et 2018 (hausse de la pression fiscale) et 2020 (effet crise sanitaire). En dehors de ces événements particuliers, elle ne contribue jamais au financement des investissements réalisés.



### QUE DOIT-ON RETENIR ?

En conclusion, le poids des dépenses au regard des recettes handicape durablement la capacité d'investissement de la commune. « Avec ces éléments en héritage, il a fallu faire des choix, conclut le maire. Doit-on créer de nouveaux équipements qui vont générer des dépenses supplémentaires d'entretien ? Doit-on revenir au principe de réalité, ouvrir les yeux et se remonter les manches pour remettre à niveau l'existant oublié : des moyens réduits, des bâtiments dégradés, une cuisine centrale obsolète... ? Nous avons fait le choix, peut-être modestement, mais avec responsabilité, d'un service public de proximité où nos enfants seront accueillis dans des écoles en bon état, avec une remise à niveau progressive des moyens informatiques mis à disposition de l'éducation, des aires de jeu remplacées, le déploiement de mesures complémentaires de protection, un environnement préservé, et la recherche de mutualisation et de leviers nouveaux de ressources durables... Le constat est clair, l'argent public doit être géré avec pragmatisme et parcimonie. »

# Alain Servella :

## « Il faut freiner la construction d'habitats collectifs aux Plans de Carros ! »

Architecte-urbaniste de profession, l'adjoint à l'urbanisme, au foncier et à l'agriculture met aujourd'hui toutes ses compétences et son savoir-faire au service de sa délégation d'élu. Homme de terrain, il est quotidiennement au contact des administrés comme des architectes. Alain Servella est également en première ligne pour porter l'une des promesses de campagne de la nouvelle municipalité : ralentir le développement de nouveaux projets immobiliers d'habitats collectifs aux Plans de Carros et sur les coteaux, au profit de l'habitat individuel et des modes écologistes.

### UN ÉLU PASSIONNÉ, UN ÉLU DE TERRAIN

**A**lain Servella est ce que l'on appelle un passionné. S'il a fait de l'architecture et de l'urbanisme son métier, il n'a pas hésité à mettre ses connaissances au profit de la ville de Carros. Adjoint à l'urbanisme, au foncier et à l'agriculture depuis juillet dernier, il prend son rôle très à cœur. « J'ai été élu dans une

*commune éclatée en cinq quartiers : la ville, le village, les Plans, les coteaux et la zone industrielle, analyse-t-il. Ils n'ont pas de véritable lien commun et chacun a sa spécificité. En*

*termes de développement architectural et urbanistique, il est important de le prendre en compte. » Dans sa*



façon d'appréhender le rôle d'élu, il met un point d'honneur à être un homme de terrain. « Je rencontre très régulièrement des personnes qui ont des problèmes fonciers ou de voisinage et j'essaie de régler leurs différends, explique Alain Servella. Je reçois aussi tous les gens qui veulent construire sur notre commune et j'analyse leurs esquisses, leurs avant-projets. Dès lors, j'agis avec eux comme je peux le faire dans mon métier : je les conseille, j'établis le lien avec les professionnels. En fait, je pratique mon métier au jour le jour dans ma délégation. Il m'arrive même de poser un calque sur un plan de terrain pour me faire une idée de ce qu'il est possible de réaliser. Mon but, c'est d'aider les gens, tout en veillant au développement harmonieux de notre commune. Ma priorité, c'est que les projets soient le plus qualitatif possible. » L'élu sait également se montrer très rigoureux lorsqu'il s'agit de revoir des projets avec des architectes, notamment pour les habitats collectifs.



**Nous avons un engagement auprès des Carrois et nous allons le tenir.**





## POLITIQUE D'URBANISME : GÉRER LE PRÉSENT, PRÉPARER L'AVENIR

La délégation d'Alain Servella revêt en outre une importance toute particulière car elle le place en première ligne, aux côtés de Yannick Bernard (maire), pour mener à bien la politique d'urbanisme de la collectivité. « Nous avons un engagement auprès des Carrois et nous allons le tenir, affirme l'élu. Nous souhaitons baisser la constructibilité sur certaines zones, les Plans et les coteaux, notamment en élargissant le pourcentage dédié aux espaces verts et en réduisant le pourcentage des emprises au sol. Concrètement, l'objectif est de ralentir la construction de tout habitat collectif aux Plans de Carros... À l'exception, bien entendu, des projets en cours de réalisation ou déjà lancés sous l'ancienne mandature. » Pourquoi ?

Tout simplement parce qu'avec plus de 450 nouveaux logements collectifs qui sortiront de terre dans les prochains mois (voir tableau), auxquels il convient d'ajouter une cinquantaine de logements individuels par an, le quartier des Plans risque rapidement d'arriver à saturation en termes d'infrastructures. Alain Servella tire la sonnette d'alarme : « 450 logements supplémentaires dans un quartier comme celui des Plans de Carros : même si cela génère des revenus pour la commune, cela engendre davantage de dépenses puisqu'il faut prévoir une école ainsi que des équipements annexes, qui induisent des coûts de fonctionnement supplémentaires. Quant à la voirie, elle devient inadaptée au flux de circulation, que ce soit sur l'artère centrale ou sur les traverses. Le carrefour de la Manda, déjà saturé aux heures de pointe, devra absorber un millier de voitures supplémentaires dans les prochaines années ! » Dans cette « projection », il convient d'ajouter le projet du terrain Ghisoni (ex-projet NOU), sur lequel l'actuelle équipe municipale a encore son mot à dire. « Sur ce projet, nous exigeons tout simplement le meilleur, assène Alain Servella. Il devra être exemplaire en tout point de vue, nous y veillerons. » La municipalité doit donc gérer le présent tout en préparant l'avenir. Dans cette perspective, elle a proposé une série de modifications du plan local d'urbanisme métropolitain (PLUm)... Des modifications qui ont toutes été acceptées. Cette promesse de campagne est donc tenue !

### OPÉRATIONS EN COURS DE RÉALISATION SUR LE SECTEUR DES PLANS DE CARROS

Programme	Nombre de logements
Nexity	93
Vinci (Symbiose)	76
Vinci (Le mas de Clery)	65
ART Promotion (L'Aubier)	32
ART Promotion (L'Orée)	18
Art Immobilier Construction	24
Gambetta (Le pré carré)	45
Gambetta (Esprit jardin)	48
Lozemag c/o Azur Réalisation (Flora Verde)	36
Azur Réalisation	18
<b>TOTAL</b>	<b>455</b>

**Le dossier de modification du PLUm sera mis à disposition du public (dates à définir par la métropole) et sera consultable en mairie et sur [www.nicecotedazur.org](http://www.nicecotedazur.org)**



## DES PROJETS POUR « VIVIFIER » CARROS

Au-delà de la question essentielle du développement des Plans de Carros, la municipalité a d'autres projets d'aménagement urbain pour la commune. Des projets différents mais qui ont une ambition commune : « vivifier » Carros. « *L'idée, c'est par exemple de restructurer le centre-ville car aujourd'hui, il n'y a pas de centralité, il n'y a pas ce lieu où les gens se rencontrent*, détaille Alain Servella. *La notion de « place » n'existe pas alors que c'est essentiel dans une commune de la dimension de Carros. Nous avons également des propositions pour redonner vie au village. Quant à la place Saint-Pierre, il est grand temps de l'aménager car elle est bien triste. Avec un dallage et la plantation d'arbres, nous la rendrons plus verte, plus attractive, plus conviviale.* » Car c'est avec les idées d'aujourd'hui que se construit le Carros de demain.



### PRIMAGAZ : l'établissement public foncier Paca aux côtés de la commune

Suite au départ de l'usine *Primagaz* de la zone d'activité de la Grave, la commune a décidé de faire appel à l'établissement public foncier Provence-Alpes-Côte d'Azur (EPF Paca) pour l'accompagner dans son projet d'aménagement du site. L'EPF est un formidable accélérateur de projet qui mobilise l'ingénierie foncière ainsi que des moyens financiers. Il intervient notamment aux côtés des collectivités locales pour mettre en œuvre un projet, au terme de partenariats d'études cadres ou opérationnelles. L'EPF peut acquérir le terrain et préparer, avec son ingénierie et avec la ville de Carros, un projet d'activités artisanales ou industrielles au profit de cette dernière.

## Une commission municipale créée pour évoquer les sujets d'urbanisme

Soucieuse de donner du sens à la démocratie participative, la municipalité a décidé, comme elle s'y était engagée, de créer 5 commissions municipales sur des thématiques importantes de la vie de la collectivité. Composées d'élus de la majorité et de l'opposition, mais aussi de directeurs et techniciens en fonction des sujets abordés, elles ont pour objet l'examen préparatoire des questions qui doivent être soumises au conseil municipal. Il s'agit de commissions d'étude, qui peuvent émettre des avis et formuler des propositions. *In fine*, seul le conseil municipal reste bien entendu compétent pour régler, par délibération, les affaires de la commune. L'une de ces cinq commissions est donc dédiée à l'urbanisme et aux espaces publics, sa présidence étant naturellement confiée à Alain Servella. La première réunion de cette nouvelle commission s'est tenue mardi 16 mars. Elle se réunira régulièrement pour évoquer les différents projets liés au développement urbanistique de la commune.

### Composition de la commission « espaces publics et urbanisme »

- **Élus de la majorité municipale**  
Julien Jamet (suppléant Olivier Wszedybyl), Alain Servella (suppléant Patrice Contino), Ludovic Othman (suppléante Fatima Chettouh), Valérie Pozzoli (suppléante Agnès Wirsum), Christine Huertas (suppléant Jacques Lesca)
- **Élus de l'opposition**  
Dominique Landucci (suppléante Marie-Christine Lepagnot), Estelle Borne (suppléant Jean Cavallaro)

# EN IMAGES

## LES PARENTS DÉCOUVRENT L'ÉCOLE SIMONE VEIL

Les parents d'élèves de l'école Simone Veil ont pu découvrir de l'intérieur le nouvel établissement dans lequel évolue désormais leur enfant. Comme convenu, ils ont en effet eu droit à une visite guidée de l'école, menée par la directrice Julie Barthélémy, en présence de Valérie Pozzoli (adjointe à l'éducation, enfance et petite enfance) et Sandra Leulliette (conseillère municipale). Le tout s'est bien entendu déroulé dans le respect des règles sanitaires. ■



## LES « MÉDIATEURS ANTI-COVID » DE PASSAGE À CARROS

Dans le cadre de la lutte contre le coronavirus, l'agence régionale de santé Provence-Alpes-Côte d'Azur (ARS Paca) a mis en place un dispositif itinérant permettant aux communes de recevoir la visite de « médiateurs anti-Covid ». L'espace d'une journée, Carros a donc accueilli cette équipe composée de volontaires spécifiquement formés pour des opérations de dépistage et de prévention. ■

## DISTRIBUTION DE FLEURS POUR LA JOURNÉE DES FEMMES !

Très belle initiative de *La nouvelle agence* ! Le 8 mars, à l'occasion de la journée internationale des droits des femmes, l'agence immobilière installée aux Plans de Carros a décidé d'offrir des fleurs préparées par *Fleur Bleue* aux commerçantes du quartier, mais aussi « à toutes celles qui contribuent au bien-être des enfants de la nouvelle école Simone Veil ». Des mamans, des mamies ou encore des nounous ont donc eu droit à leur jolie composition... Tout comme les femmes qui ont eu la chance de passer devant *La nouvelle agence* ce jour-là ! ■



# COMPTE RENDU SUCCINCT

## SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 18 MARS 2021

### Étaient présents :

Yannick Bernard  
Yvan Remond  
Fabienne Boissin  
Julien Jamet  
Christine Huertas  
Christophe Coeur  
Valérie Pozzoli  
Alain Servella  
Virginie Salvo  
Frédéric Klewicz  
Paul Mitzner  
Ludovic Othman  
Stéphanie Denoyelle  
Sandra Leulliette  
Sihem Ben Kraiem  
Agnès Wirsum  
Olivier Wszedybyl  
Brigitte Lefevre  
Christophe Roche  
Patrice Contino  
Mélina Nikolaidis  
Alan Titone  
Géraldine Pons  
Jacques Lesca  
Charles Scibetta  
Marie-Christine Lepagnot  
Dominique Landucci  
Floran Judlin  
Jean Cavallaro  
Estelle Borne  
Valérie Chevallier

### Représentés :

Fatima Chettouh donne  
pouvoir à Paul Mitzner  
Françoise Couturier  
donne pouvoir  
à Jean Cavallaro

### Mise à jour du tableau des effectifs : créations de postes

Le vote est unanime.

### Convention d'objectifs et de moyens entre la ville de Carros et l'association AGIR ABCD06

Le vote est unanime.

### Convention d'objectifs et de moyens entre la ville de Carros et l'association POSITIVE PLANET

Le vote est unanime.

### Convention tripartite entre la commune de Carros, la métropole Nice Côte d'Azur et ENEDIS pour l'usage des supports aériens haute tension et basse tension à destination du réseau de vidéoprotection

Le vote est unanime.

### Convention entre la commune de Carros et la métropole Nice Côte d'Azur pour usage des appuis d'éclairage public à destination du réseau de vidéoprotection

Le vote est unanime.

### Convention relative à la subvention de fonctionnement et aux modalités de fonctionnement entre le département des Alpes-Maritimes et la commune de Carros pour le Relais assistants maternels (RAM)

Le vote est unanime.

### Mise à disposition de la salle MAFTAH au Conservatoire départemental de musique des Alpes- Maritimes

Le vote est majoritaire (groupe  
opposition : contre).

### Établissement public foncier Provence-Alpes-Côte d'Azur – Convention d'anticipation foncière en développement économique – Zone industrielle et zone d'activité de Carros

Le vote est unanime.

### Procédure sur la modification du statut de la RM 6202 Bis – Avis du conseil municipal

Le vote est unanime.

### Association culturelle musulmane – Convention entre la ville de Carros et l'association culturelle musulmane relative au renouvellement de la mise à disposition de locaux

Le vote est unanime.

### Association culturelle musulmane – Renouvellement de la convention d'occupation temporaire, précaire et révocable, à titre onéreux entre la ville de Carros et l'association culturelle musulmane

Le vote est unanime (groupe  
opposition : abstention).

### Avenant n°1 modifiant la convention de partenariat entre la commune de Carros et le Conservatoire départemental de musique des Alpes- Maritimes relative à l'organisation du projet « Orchestre à l'école 2021 »

Le vote est unanime.

### Convention de partenariat entre la ville de Carros et l'association « Azur Sport Santé » concernant la mise en place d'une dynamique sport-santé sur le territoire

Le vote est unanime.



Retrouvez la séance  
du conseil municipal  
sur Carros Web TV

### Débat d'orientations budgétaires (DOB)

Le vote est unanime.

### Convention de mise à disposition d'un marché de fournitures et acheminement de l'électricité à conclure par l'UGAP

Le vote est unanime.

### Transfert de la compétence d'archéologie préventive des communes membres à la métropole Nice Côte d'Azur et mise à jour des statuts de la métropole

Le vote est unanime.

### Octroi d'une garantie d'emprunt au bénéfice de Unicil SA Habitation Loyer Modéré

Le vote est unanime.

### Octroi d'une garantie d'emprunt au bénéfice de La Poste Habitat

Le vote est unanime.

### Présentation des décisions du maire

- Création d'ACM péri- et extrascolaires pour le groupe scolaire Simone Veil
- Avenant de prolongation de mise à disposition de locaux à l'association culturelle musulmane
- Avenant de prolongation de mise à disposition de locaux à l'association culturelle musulmane
- Décision portant révision du prix triennal au bail de la gendarmerie du 19/10/2015
- Contrat de prestations d'ateliers artistiques tout public dans le cadre du projet *Butinons la forêt* organisé par la médiathèque André Verdet
- Contrat de prestations d'ateliers d'initiation au pré-cinéma dans le cadre du projet *Silence on tourne !* organisé par le cinéma municipal
- Suppression de la régie de recettes disques de stationnement et cartes postales
- Demande d'attribution de subvention auprès de la Région Sud, du Conseil départemental des Alpes-Maritimes et du Centre national pour le développement du sport pour l'implantation

d'équipements sportifs au Parc de la Tourre et au City Stade Simone Veil

- Demande d'attribution de subvention auprès de la préfecture des Alpes-Maritimes dans le cadre du dispositif de Dotation de soutien à l'investissement local (DSIL)
- Demande de subvention auprès du Conseil départemental des Alpes-Maritimes et de la préfecture des Alpes-Maritimes pour l'acquisition de deux véhicules pour la police municipale de Carros
- Demande de subvention auprès du Conseil départemental des Alpes-Maritimes et de la préfecture des Alpes-Maritimes pour l'acquisition de caméras piétons
- Demande de subvention auprès du Conseil départemental des Alpes-Maritimes et de la préfecture des Alpes-Maritimes pour l'acquisition de gilets pare-balles



# Des travaux dans toute la ville

pour améliorer le cadre de vie !



À la demande de la commune de Carros, la métropole Nice Côte d'Azur a entrepris une série de chantiers en centre-ville. Ainsi, plusieurs rues (Argilac, Selves, Arbousiers et Eusière) font l'objet de travaux destinés à renforcer la chaussée et reprendre les bordures avec également une reprise de la signalisation horizontale pour une mise aux normes des passages piétons. Ces chantiers, conformes aux engagements pris par la municipalité, répondent à plusieurs attentes de la population : sécurisation, atténuation des bruits de circulation, confort des habitants... Beaucoup de secteurs de la commune devant faire l'objet d'aménagements de voirie, l'équipe municipale a donc fait le choix de flécher prioritairement les zones à enjeux.

Parallèlement, d'autres travaux d'aménagement et d'embellissement sont menés au quotidien par les équipes techniques de la ville : pose de brise-vue dans les écoles, remplacement des parasols aux abords de la pataugeoire, réfection du terrain de boules de la place Beltrame, enlèvement d'une souche d'arbre à l'école Louis Fiori... Carros avance !



# Les abeilles se sentent bien... sur le toit de la médiathèque !

Pendant que les usagers de la médiathèque André Verdet se cultivent, ils ne s'imaginent sans doute pas que quelques mètres au-dessus de leur tête des centaines d'abeilles sont au travail ! Depuis juillet dernier, Didier Giacomo a en effet installé six ruches sur le toit du bâtiment. Véritable passionné d'apiculture, ce Carroisais a accepté avec un certain plaisir d'initier ce projet d'installation d'abeilles en milieu urbain. « *Il est important de réintroduire les abeilles en ville car il y en a de moins en moins*, explique Didier Giacomo. *On estime que les abeilles sont bénéfiques dans un rayon de 3 km. Ce qui signifie que leur activité bénéficie aux plantations mellifères des environs, y compris dans les jardins de la commune. Grâce à elles, il y a une augmentation*



*de la fructification. Une meilleure pollinisation, c'est aussi une meilleure production.* » Une première récolte a eu lieu en septembre dernier. Le miel 100% carroisais a notamment été utilisé pour la confection de cadeaux protocolaires. Mais, c'est bien connu, les abeilles sont de grosses travailleuses. Jusqu'au

milieu de l'été, elles vont désormais profiter des fleurs mellifères pour stocker du miel. Fin août ou début septembre, Didier Giacomo – accompagné dans cette aventure par son fils Mathias (17 ans) – devrait donc procéder à une nouvelle récolte, suivie d'une mise en pot. Ce miel 100% local sera dès

lors propriété de la ville de Carros. En fonction des quantités obtenues, la municipalité décidera de sa destination. En attendant, Didier Giacomo « bichonne » ses ruches et partage sa passion avec les agents de la médiathèque, à qui il fait découvrir l'univers fascinant des abeilles.

Jusqu'à la fin du mois de mai, les abeilles sont également les invitées d'honneur de la médiathèque André Verdet. Le bâtiment accueille en effet deux expositions : *Arbres et forêts remarquables* (par l'Institut de la forêt de Gardanne) et *Le monde des abeilles* (par l'association *Natur'abelha* de Saint-Vallier-de-Thiery). D'autres animations

sont programmées : découverte de la nature (ONF), ateliers pédagogiques autour du monde des abeilles (*Natur'abelha*), spectacle de contes *Les Z'abeilles et les Z'arbres* (Cie *Virgule*), atelier de création artistique (Rachèle Rivière), projection de films documentaires...

## BUTINONS la forêt



**Renseignements et inscriptions : 04 93 08 73 19**

*Attention : en raison de l'évolution de la crise sanitaire et des décisions gouvernementales, ces animations sont susceptibles d'être annulées ou modifiées.*

# Verbalisations et interventions de la PM : le point sur le mois de février

La lutte contre les infractions routières liées aux arrêts et stationnements interdits, voire dangereux, se poursuit sur la commune. Ainsi, pour le mois de février, **76** procès verbaux ont été dressés pour cette catégorie d'infractions contre 48 sur la même période en 2020. En tout, la police municipale a réalisé **90** PV le mois dernier contre 50 en février 2020. Rappelons que dans le cadre de la lutte contre les incivilités, et pour améliorer le cadre de vie des Carrossoises et des Carrossois, la municipalité va intensifier ses actions contre les déjections canines et les dépôts sauvages.

## VERBALISATIONS

	FÉVRIER	
	2020	2021
Arrêt et stationnement	48	<b>76</b>
Animaux (divagation, fourrière)	0	<b>0</b>
Atteintes à l'environnement	0	<b>0</b>
Nuisances, atteinte à la tranquillité	0	<b>0</b>
Règles administratives	2	<b>14</b>
TOTAUX	50	<b>90</b>

## INTERVENTIONS

	FÉVRIER	
	2020	2021
Points fixes	35	<b>44</b>
Contrôles vitesse	33	<b>21</b>
Patrouilles pédestres	100	<b>70</b>
dont sensibilisation déjections canines	0	<b>22</b>
Urbanisme : infractions et conformités	0	<b>1</b>
Fourrière auto et poids lourds	54	<b>11</b>
Rapport d'information encombrants	0	<b>16</b>
Procès verbal enlèvement d'épaves (carcasse)	0	<b>1</b>
Sécurité écoles communales et collège	30	<b>39</b>
Service commun gendarmerie nationale/PM	0	<b>4</b>
Tapages nocturnes	0	<b>9</b>
Tapages diurnes	0	<b>15</b>

Afin de donner à la population encore plus de détails et d'informations sur l'activité de la PM, *Carros Infos* publie également le nombre d'interventions mensuelles réalisées par les policiers municipaux (*voir tableau*). On retrouve dans ces chiffres les priorités qui viennent d'être mentionnées avec **22** patrouilles de sensibilisation aux déjections canines en février 2021 (contre 0 en février 2020) et **16** rapports d'information concernant les encombrants (contre 0 en février 2020). La ville lutte aussi contre les nuisances sonores avec **9** interventions pour tapage nocturne et **15** pour tapage diurne en février 2021 (contre 0 en février 2020).

# Forum Jacques Prévert « On Air » : la culture s'invite chez vous !

Face à la situation actuelle et l'impossibilité pour les lieux culturels d'ouvrir leurs portes, l'équipe du forum Jacques Prévert s'est mobilisée pour proposer à tous les publics une programmation unique, de qualité, avec des créations originales. Depuis le 15 mars, des rendez-vous récurrents permettent en effet au public de renouer avec la culture... depuis chez soi ! Le contexte sanitaire ne permettant pas de maintenir les dates de spectacles prévus à la salle Juliette Gréco, le forum Jacques

Prévert a en effet eu l'idée d'organiser des rendez-vous en direct (On Air) en visio ou au téléphone ! Pour mener à bien ce projet, le centre culturel carrossois a pu s'appuyer sur l'investissement et la réactivité de plusieurs compagnies avec lesquelles le Forum a déjà collaboré. « Histoires du soir », « Séries 2 récits » et « Fréquences poétiques » : trois propositions artistiques pour reprendre contact avec les artistes, les adhérents et les spectateurs et partager des instants de spectacle vivant, malgré tout...

**FJP** ▶ LE FJP ◀

**ON AIR**

**4 SPECTACLES EN VISIO PAR SEMAINE**  
**|| Reconnectez-vous à l'essentiel ||**

**SÉRIES 2 RÉCITS**  
 RDV VISIO  
 LUNDI & VENDREDI  
 20H00

**HISTOIRES DU SOIR**  
 RDV VISIO  
 MARDI OU DIMANCHE  
 19H30

**FRÉQUENCES POÉTIQUES**  
 ÉCHANGE TÉL  
 SUR RDV

**INFOS/INSCRIPTIONS: 04 93 08 76 07**

## HISTOIRES DU SOIR

*Encourager le calme et la détente avant d'aller se coucher, faire entendre la musicalité des mots et partager des imaginaires propres aux univers de chaque compagnie.*

**FORMAT** 8 histoires proposées par 8 compagnies différentes

**PUBLIC** Enfants de 4 à 8 ans

**DURÉE D'UNE INTERVENTION** 30 minutes

**QUAND** 1 fois par semaine le mardi ou le dimanche soir, de 19h30 à 20h

**RDV visio Zoom gratuit**  
**sur inscription au 04 93 08 76 07**

## SÉRIES 2 RÉCITS

*Une série à suivre en 4 épisodes portée par deux artistes qui se passent le relais afin de mêler leurs univers à la manière d'un feuilleton. La série se déroule sur 2 semaines avec des épisodes chaque lundi et vendredi à 20h.*

**FORMAT** 4 séries de récits, en 4 épisodes

**PUBLIC** Enfants/ados dès 8 ans

**DURÉE D'UNE INTERVENTION** 1 heure

**QUAND** Le lundi et le vendredi à 20h

*(Si un épisode a été manqué, un lien pourra être envoyé sur demande pour le visionner)*

**RDV visio Zoom gratuit**  
**sur inscription au 04 93 08 76 07**

## FRÉQUENCES POÉTIQUES

*Une conversation téléphonique en tête à tête avec un(e) poète est proposée sur rendez-vous en fonction des disponibilités de l'auditeur et de l'artiste.*

**FORMAT** À partir d'entretien téléphonique individuel, un artiste présente à son interlocuteur un poème libre ou une création poétique tirée de leur conversation.

**PUBLIC** Adultes ou enfants à partir de 10 ans, seul ou en duo

**DURÉE D'UNE INTERVENTION** 20 minutes

**QUAND** Sur rendez-vous

**Gratuit sur rendez-vous au 04 93 08 76 07**

# Les centres de loisirs font leur carnaval !



Privés d'un grand carnaval dans leur ville en raison du contexte sanitaire, les enfants ont pu en partie se rattraper au centre de loisirs ! En effet, les activités des vacances d'hiver étaient axées autour du thème « Carnavals du monde ». L'occasion pour les petits Carrosois de laisser libre court à leur créativité et leur sens artistique !

# Les multisports en version montagne !



Au-delà des nombreuses activités proposées tout au long de l'année dans les différentes sessions des vacances multisports, les vacances d'hiver ont été l'occasion de s'adonner à des activités de montagne. Skis et raquettes étaient ainsi de sortie pour les sportifs en herbe, qui ont visiblement apprécié ces instants !

# Restauration scolaire :

## une cuisine centrale intercommunale en projet

Face à la nécessité d'agrandir et de moderniser les locaux de l'actuelle cuisine centrale, Yannick Bernard a entamé une réflexion sur le devenir de la restauration municipale. Toutes les communes voisines se sont montrées particulièrement intéressées à l'idée de mutualiser les moyens et de créer un équipement intercommunal. Le projet est lancé...



Créée en 1981, la cuisine centrale de Carros était initialement conçue pour confectionner 800 repas quotidiens. Aujourd'hui, en raison du développement démographique de la commune et de l'augmentation régulière du nombre d'écoliers, ce sont 1500 repas qui sont chaque jour préparés dans ces locaux et livrés dans les établissements scolaires. L'équipement est non seulement sous-dimensionné, mais il est aussi inadapté. Les agents de la cuisine centrale doivent faire face à de véritables contraintes d'organisation, notamment au niveau de la manutention, entraînant une perte de temps et d'efficacité. Les parents d'élèves ne le savent peut-être pas, mais les repas de leurs enfants sont aujourd'hui réalisés au niveau -3 d'un sous-sol. Rapidement, la nouvelle municipalité, élue en juillet 2020, a donc entamé une réflexion sur la nécessaire évolution de cet équipement. Une réflexion qui prend également en compte l'un des grands projets du mandat : la réalisation d'une place centrale derrière l'hôtel de ville. Imaginée comme un véritable lieu de vie et de convivialité, cette place, équipée de mobiliers urbains et totalement réaménagée, devrait s'étendre sur un périmètre qui englobe les locaux actuels de la cuisine centrale.

### La mutualisation, c'est la solution !

En d'autres termes, tous les éléments sont réunis pour envisager la construction d'un nouvel équipement, plus adapté, plus moderne et plus fonctionnel. Dans cette optique, Yannick Bernard a pris attache auprès des communes voisines. Plusieurs maires ont alors fait part de problématiques similaires à celles de Carros pour la restauration municipale. L'idée de mutualiser les moyens et de créer une cuisine centrale intercommunale est donc rapidement apparue comme une solution crédible. « Cet esprit de mutualisation répond aux attentes et aux besoins de la population et des élus de plusieurs villes et villages voisins, explique le maire de Carros. C'est également une logique économique et écologique. » À ce jour, les communes de Saint-Laurent-du-Var, Vence, Saint-Jeannet, La Gaude, Gattières, Le Broc, Saint-Martin-du-Var, Castagniers, Gilette et Bonson ont fait part de leur intérêt pour le projet. Cela représente, avec Carros, **54 écoles** et un peu plus de **7880 élèves**.



## Économique et écologique

Si le projet n'en est qu'à sa genèse, les avantages d'une mutualisation pour la restauration scolaire sont nombreux. « *Aujourd'hui, toutes les communes cherchent à favoriser la production locale, les circuits courts et l'introduction de produits bio dans les menus des enfants*, détaille Yannick Bernard. *Bien entendu, le futur équipement devra répondre à un cahier des charges partagé par les différentes communes. Nous cherchons également à apporter notre soutien à l'agriculture locale et nous pourrions davantage faire travailler les agriculteurs du territoire.* »

Au-delà de ces orientations, la mutualisation permet aux collectivités concernées de réaliser des économies d'échelle, notamment pour l'achat des denrées. Avec une évidente réduction de l'impact carbone, cette solution s'avère également vertueuse sur le plan écologique.

Toutes les modalités restent bien entendu à définir, y compris le choix du site d'implantation du futur équipement. Mais la volonté collective de faire aboutir ce projet est déjà là...



### Répondre aux attentes...

Si ce projet de cuisine centrale intercommunale répond à une véritable logique de mutualisation des moyens et de modernisation de l'outil de production pour les collectivités, il répond également aux attentes des parents, et plus largement des consommateurs. Ces derniers sont en effet soucieux d'une bonne traçabilité des produits (mieux contrôler et maîtriser la qualité et la provenance des produits et respecter leur saisonnalité) et ne peuvent qu'abonder dans le sens de l'amélioration des qualités nutritionnelles et gustatives de ce qui est servi dans l'assiette. Enfin, si l'on parle essentiellement de cuisine scolaire, le futur outil de production pourrait également être utilisé pour la confection de repas à destination des personnes âgées (CCAS, EHPAD) ou du personnel communal. Un usage qui reste, bien entendu, à déterminer collectivement.

# Financez votre permis de conduire avec votre compte personnel de formation !

Tout salarié dispose d'un compte personnel de formation (CPF). Celui-ci est alimenté chaque année et utilisable tout au long de la vie active, y compris en période de chômage, pour financer une formation qualifiante ou certifiante. Le CPF a remplacé l'ancien Droit individuel à la formation (DIF). Tout le monde ne le sait pas, mais ce CPF peut être utilisé pour financer tout ou partie du **permis de conduire** ! En fonction du montant des droits acquis, vous pouvez même passer votre permis sans déboursier le moindre centime. À Carros, l'auto-école **CER Florian** est depuis peu agréée CPF. N'hésitez pas à la contacter pour obtenir toutes les informations nécessaires !



Pour connaître le montant de votre CPF et l'utiliser pour votre permis de conduire, vous devez créer un compte sur le site dédié : [moncompteformation.gouv.fr](http://moncompteformation.gouv.fr)

**Auto-école agréée CPF à Carros :**  
**CER Florian**  
**3 boulevard de la Colle Belle**  
**Tél. 04 93 20 13 06**  
**[www.cer-florian.com](http://www.cer-florian.com)**

# Lignes d'Azur : les distributeurs automatiques de billets installés au pôle Pierre Servella

**D**es distributeurs automatiques de billets (DAB) ont été installés au pôle d'échanges multimodal Pierre Servella et seront prochainement mis en service. Vous pourrez alors vous rendre directement sur place pour obtenir vos titres de transport Lignes d'Azur, mais également pour effectuer le rechargement de vos abonnements mensuels.



Infos : [www.lignesdazur.com](http://www.lignesdazur.com)

## Du nouveau pour les lycéens venant de Vence...

En outre, *Lignes d'Azur* a décidé d'adapter la desserte pour les lycéens au départ de Vence. Constatant une charge importante de la ligne 47 sur les départs de Vence (Halte routière de l'Ara) à 16h15 et 17h15, la métropole Nice Côte d'Azur a fait en sorte de mieux « répartir » les lycéens entre les services de la ligne 47 et ceux de la ligne Scolabus à destination de Saint-Jeannet, Gattières et Carros.

Ainsi, depuis le 8 mars et jusqu'à la fin de l'année scolaire, les lycéens titulaires d'un abonnement *Lignes d'Azur* sont admis à bord des bus Scolabus (service GATR5) de 16h15 et 17h15. Le départ du Scolabus GATR5 se fait à l'arrêt « Lycée Matisse », à 130 m de l'arrêt « Halte routière de l'Ara ».

## Un format différent pour la *Fête des fraises* les 24 et 25 avril !



**E**n raison des contraintes sanitaires et des mesures gouvernementales prises dans le cadre de la lutte contre la Covid-19, il était impossible, cette année, d'organiser la traditionnelle Fête des fraises dans des conditions normales. Mais les organisateurs et les producteurs locaux tenaient absolument à maintenir ce rendez-vous incontournable du calendrier carrossois. Les samedi 24 et dimanche 25 avril (9h30 - 18h), la Fête des fraises aura bien lieu, mais dans un format différent. Car si la fraise du canton de Carros sera bien entendu à l'honneur, le public pourra découvrir sur la place Frescolini un grand « marché du terroir ». Parmi les différents stands, une dizaine de producteurs des vallées sinistrées seront notamment présents (miel, crème de marron, bière, fromage, confiseries). **Venez vous régaler... et les soutenir !**

### Infos pratiques (en raison des conditions sanitaires) :

- Pas de snack sur place mais de la vente à emporter
- Le public est invité à consommer les produits à l'extérieur de l'enceinte de la manifestation
- Afin d'éviter l'affluence sur la voie publique, l'accès sera situé au niveau de la chapelle des Selves
- Deux minibus gratuits assureront des rotations depuis Carros village

### LES ENFANTS RAMÈNENT LEUR FRAISE !

Dans le cadre de la Fête des fraises, tous les enfants accueillis dans les structures de la ville recevront un jeune plant de fraises offert par la municipalité ! Vendredi 23 avril, veille de la manifestation et des vacances scolaires, un repas à thème sera proposé dans les cantines, avec un dessert à base de... fraises. Enfin, la crèche, la halte-jeux, le relais d'assistantes maternelles, les centres de loisirs périscolaires et extra-scolaires ainsi que certaines classes participeront à des activités pédagogiques de jardinage autour du fruit vedette de Carros. Cette année, les enfants aussi ramènent leur fraise !

# Lions Club : une tombola solidaire pour aider les sinistrés des vallées !

**N**e les oublions pas ! Tel est le message que souhaite faire passer le Lions Club Les Balcons de Provence en organisant une grande tombola au profit des sinistrés des vallées, touchés le 2 octobre dernier par la terrible tempête Alex : « Ces intempéries ont été particulièrement dévastatrices et laissent nombre de nos concitoyens dans une situation précaire.

*Malheureusement, les conséquences de ces intempéries sont, pour nos amis des vallées, dramatiques et durables. Sans parler des personnes décédées dans cette catastrophe, certains ont tout perdu : maisons, terrains, locaux commerciaux, entreprises... Entraînant un état de choc et parfois une désespérance. Beaucoup pensent même ne plus revenir dans les régions impactées, d'autant plus que certaines*

*zones seront classées « rouges » avec interdiction de reconstruire. Autant dire que le redémarrage économique est problématique pour les sinistrés des vallées. La reconstruction sera longue et nous ne devons pas les oublier. »* C'est justement dans cette optique que le Lions Club a lancé une grande tombola, dont l'intégralité des fonds récoltés sera reversée aux sinistrés pour les aider à se reconstruire (une commission a été mise en place pour définir quels seront les bénéficiaires de l'action).



## Une voiture à gagner !

En participant à cette tombola, vous ferez donc une bonne action. Mais vous aurez aussi la possibilité, si vous êtes tiré au sort, de remporter le gros lot. Celui-ci

## Tickets à 5€

- Chez vos commerçants
  - Sur les stands installés devant différentes enseignes des environs
  - Par internet (paiement sécurisé)
- Liste des points de vente et achat de tickets en ligne sur [www.lionsbalcons.wixsite.com/balcons](http://www.lionsbalcons.wixsite.com/balcons)

Tombola organisée jusqu'au 12 avril.  
Tirage au sort le 19 avril sous contrôle d'huissier.

sera particulièrement conséquent puisqu'il s'agit d'une... voiture ! En effet, grâce à ses donateurs, le Lions Club offre la possibilité au grand gagnant de repartir au volant d'une Renault Twingo Zen. N'hésitez plus et tentez votre chance !

## 50 ans de la ville nouvelle : la commune cherche des témoignages photos

Dans le cadre de la commémoration des 50 ans de la création de la ville nouvelle de Carros, le service « Patrimoine » est à la recherche de tout document photographique témoignant de cette période.

- Les documents physiques peuvent être déposés directement au service « Patrimoine » ou expédiés à l'adresse suivante : Service « Patrimoine », hôtel de ville – 2 rue de l'Eusière - 06510 Carros. Les documents reçus seront évidemment restitués après avoir été scannés.

- Les documents numérisés peuvent être envoyés à [archives@ville-carros.fr](mailto:archives@ville-carros.fr)



# « L'épilepsie, il faut en parler ! »

Le 8 février dernier, la Journée internationale de l'épilepsie était célébrée dans 120 pays à travers le monde. L'occasion de sensibiliser la population à cette maladie qui touche plus de 600 000 personnes en France. **Stéphanie Aivano**, maman d'Emma (14 ans), épileptique depuis l'âge de 3 ans et demi et scolarisée au collège Paul Langevin, a accepté de nous parler de son quotidien...

## Comment avez-vous su qu'Emma souffrait d'épilepsie ?

Emma a été diagnostiquée à l'âge de trois ans et demi. Elle avait parfois des « crises d'absence », elle avait les yeux dans le vide et laissait tomber des objets sans s'en rendre compte. À Lenval, on nous a conseillé d'effectuer un contrôle neurologique, notamment à travers un IRM cérébral et un électroencéphalogramme. Très vite, son épilepsie a été confirmée et nous avons été dirigés vers le centre de référence pour notre région : l'hôpital de la Timone, à Marseille.

## Comment s'est passée sa prise en charge ?

Nous avons eu la chance d'être parfaitement suivis depuis le début. Il faut savoir que l'épilepsie est une maladie neurologique complexe avec des symptômes différents et donc des protocoles différents. L'équipe de la Timone est vraiment performante dans ce domaine et tout le monde est à l'écoute. Emma a également fait des séances avec une psychologue ou encore avec une psychomotricienne car elle avait des difficultés au niveau des apprentissages cognitifs et sensoriels. Aujourd'hui, cela va beaucoup mieux, mais Emma est toujours suivie régulièrement par un neurologue à Cagnes-sur-Mer. Depuis environ deux ans, grâce à un traitement qui fonctionne bien, elle ne fait plus de crise. C'est rassurant, même si on sait que l'épilepsie est une maladie qui peut évoluer. Je tiens aussi à souligner le rôle de l'association *Épilepsie France*, qui nous a informés, soutenus et accompagnés depuis le début.

## Avez-vous hésité à en parler ?

Au début, on hésite toujours. Mais l'épilepsie, il faut en parler ! Lorsqu'Emma avait une « absence », cela pouvait arriver n'importe quand, n'importe où. Il était donc indispensable que les gens soient au courant de sa maladie, notamment au niveau de sa scolarité. J'ai préféré en parler aux équipes pédagogiques pour qu'elles ne soient pas surprises par les réactions d'Emma en classe. Grâce à la MDPH <sup>(1)</sup>, nous avons également pu mettre en place un protocole spécifique.



## Comment vit Emma aujourd'hui ?

Presque normalement. Comme je vous le disais, elle n'a plus fait de « crise » depuis environ deux ans. Mais elle est toujours suivie au niveau neurologique et doit continuer à prendre son traitement. Dans son quotidien, il y a aussi quelques adaptations à faire. Mais elle le vit mieux et cette année, elle a même présenté à sa classe de 3<sup>e</sup> du collège Paul Langevin un exposé sur l'épilepsie.

(1) Maison départementale des personnes handicapées.



## L'ÉPILEPSIE en chiffres

- 600 000 épileptiques en France (dont 50% ont moins de 20 ans)
- Plus de 50 millions d'épileptiques diagnostiqués dans le monde
- 33 000 décès liés à l'épilepsie chaque année en Europe
- Plus de 50 sortes d'épilepsie différentes (avec des symptômes différents)
- 70% des épileptiques ne font plus de crises grâce aux traitements

Renseignements : [www.epilepsie-france.fr](http://www.epilepsie-france.fr)

# Covid-19

## Tests salivaires dans les écoles...

**A**u retour des vacances d'hiver, des tests salivaires de dépistage de la Covid-19 ont été déployés dans les écoles maternelles et élémentaires de la commune. Ainsi, les jeunes écoliers carrossois ont reçu la visite des équipes du laboratoire *Cerballiance*. Des échantillons de salive ont donc été récoltés afin de déterminer, pour chaque enfant, s'il était infecté ou pas par le virus. À noter que ces tests n'ont été effectués qu'après accord des parents.



## ... et la vaccination se poursuit

Sur le front de la vaccination, Carros poursuit son effort. La salle ECOVIE, qui avait été mise à disposition en janvier et février pour la vaccination des Carrossois, Gattiérois et Brocois de plus de 75 ans, a de nouveau ouvert ses portes pour une nouvelle session, toujours réservée à cette catégorie d'âges, définie

comme plus vulnérable face à la Covid-19. Ainsi, 525 personnes ont reçu début mars leur première injection, avant de revenir début avril pour la seconde. En tout, plus de **1100 personnes** auront donc été vaccinés sur le site carrossois... En attendant la suite de la campagne de vaccination et son ouverture

à d'autres catégories d'âges. Pour l'heure, les personnes peuvent continuer à s'inscrire sur la plateforme dédiée à la vaccination dans la métropole Nice Côte d'Azur car des créneaux sont disponibles dans les centres de vaccination de la ville de Nice (palais Nikaïa et Acropolis).

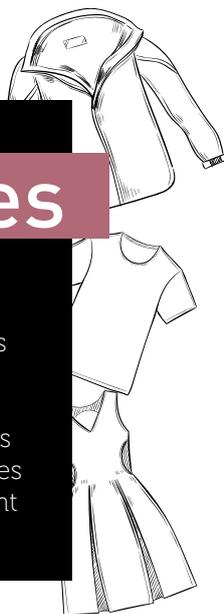
### Inscription vaccination Covid-19 sur

**[vaccinocovid19.nice.fr](https://vaccinocovid19.nice.fr)**

Les agents du CCAS sont disponibles pour vous accompagner dans vos démarches au 04 93 29 28 49

## Recyclage : plus de **31,5 tonnes** de textile collectées sur Carros en 2020

**S**ur la commune, l'association *Pacôme Recyclage* est chargée de collecter chaque semaine les textiles, linges de maison et chaussures que les Carrossois et Carrossoises déposent dans les différents containers de recyclage. Cinq containers sont positionnés sur le domaine public dans le cadre d'une convention signée avec la commune, auxquels s'ajoutent trois containers situés sur le domaine privé. En 2020, *Pacôme Recyclage* a collecté 31,5 tonnes de TLC (textiles, linges de maison, chaussures) sur les huit containers de la commune de Carros. Des articles usagés qui ont ensuite été triés pour être soit réutilisés, soit recyclés. Le tout dans une démarche écologique.



# Paindor : un savoir-faire reconnu au service de la boulangerie industrielle

Si il est un produit incontournable de la gastronomie française, c'est bien la célèbre baguette de pain. Qu'on la déguste avec du beurre et de la confiture au petit-déjeuner, en accompagnement de nos plats et de nos fromages au déjeuner et au dîner ou encore avec un peu de chocolat pour le goûter de nos enfants, elle fait partie de ces plaisirs gustatifs indémodables. S'ils peuvent bien entendu se fournir dans les boulangeries artisanales, les clients achètent aussi leur pain dans les enseignes de grande distribution ou dans les points chauds. Depuis 1999, l'un des acteurs majeurs de la boulangerie industrielle dans le Sud de la France est basé à Carros. Paindor dispose en effet de quatre sites de production industriels : *Paindor Provence Frais* (Vitrolles), *Paindor Toulon*, *Paindor Montpellier* et... *Paindor Carros*, installé dans ses locaux de la zone industrielle de Carros-Le Broc.

## Des produits distribués de Menton à Montpellier !

« Le site de Carros est spécialisé dans ce que nous appelons les produits spéciaux, détaille Christelle Osicki, responsable du site. Nous produisons une multitude de pains précuits congelés dans des gammes différentes, à l'exception des « basiques », c'est-à-dire le pain blanc. Nous avons une gamme dite traditionnelle et rustique, mais aussi une gamme diététique, une gamme énergétique ou encore une gamme « gourmande ». Nos produits sont distribués sur un secteur qui s'étend de Menton à Montpellier. » Et le moins que l'on puisse dire, c'est que la production de l'usine de Carros est conséquente. *Paindor Carros* produit environ 2600 pièces par heure et ce sont entre 3800 et 4000 tonnes de produits finis qui sortent de l'usine chaque année ! « Le pain est un produit qui ne se démode pas, confirme Christelle Osicki. Malgré cela, nous essayons régulièrement de créer de nouveaux produits pour diversifier nos gammes et offrir des nouveautés à nos clients. » Le dernier né du groupe



*Paindor* est d'ailleurs apparu en début d'année. De forme arrondie et préparé à base de semoule, il s'appelle *La boule d'or*.

## « Envie de proposer de beaux et bons pains »

L'usine carrossoise emploie 45 personnes réparties en trois équipes. « Ce qui nous caractérise, c'est l'enthousiasme, la compétence et surtout cette envie de proposer de beaux et bons produits, résume la responsable du site. Depuis sa création, l'entreprise a beaucoup grandi mais nous avons su garder cet état d'esprit. » Un état d'esprit convivial et positif dont s'est félicité le maire, Yannick Bernard, lors d'une visite sur le site, accompagné de Ludovic Barresi, président de la société.

## PAINDOR RECRUTE !

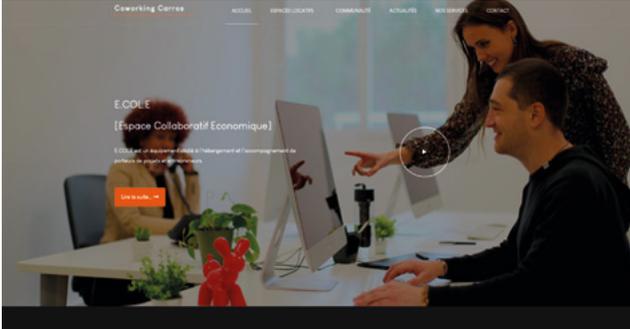
**Le site *Paindor Carros* recrute sur des postes en CDI**

- 3 agents de production H/F CDI  
Salaire : SMIC + primes + mutuelle

- 2 agents de maintenance industrielle H/F CDI  
Salaire : selon profil + primes + mutuelle  
Niveau BAC à BAC+2 MEI avec expérience en maintenance industrielle obligatoire

Envoyez vos CV et lettre de motivation à [rh@paindor.fr](mailto:rh@paindor.fr)

# Un nouveau site internet pour le coworking à Carros !



Le site internet dédié au coworking à Carros a fait peau neuve. Un relooking complet réalisé par le service communication de la ville. En quelques clics, vous pouvez désormais retrouver toutes les infos utiles sur l'espace collaboratif économique (E.COL.E) ainsi qu'ArtiLab. Description des différents espaces locatifs, tarifs, actualité sont disponibles... Et vous pouvez même faire connaissance avec la « communauté » des jeunes entrepreneurs présents sur les deux sites !

**coworking.ville-carros.fr**



## FAITES DÉCOLLER VOTRE ENTREPRISE

Implantez-vous au cœur d'un **territoire dynamique** de 13 000 habitants, à proximité de la **1<sup>ère</sup> zone industrielle et artisanale du département** (+ 600 entreprises, 11 000 salariés).

- ▶ Vous êtes une **jeune entreprise** ou une **start-up** de moins de 3 ans
- ▶ Vous recherchez un **espace de travail et de rencontre** adapté à vos besoins
- ▶ Vous avez besoin de **conseils, d'accompagnement** pour faire connaître votre activité et développer votre réseau
- ▶ Vous avez l'**esprit d'innovation**

**REJOIGNEZ LA COMMUNAUTE D'E.COL.E !**  
(Espace Collaboratif Economique) à Carros

Bureaux **INDIVIDUELS** ou **PARTAGÉS**  
**à des prix compétitifs**

à partir de  
**11€ HT**  
le m<sup>2</sup>/mois

**CONTACTEZ-NOUS**  
p.bonasse@ville-carros.fr  
06 02 72 46 54



# Les artisans à la découverte des atouts de l'ArtiLab !

Véritable complément de l'espace collaboratif économique (E.COL.E), l'ArtiLab, situé sur la zone artisanale de la Grave, permet d'accompagner les projets des artisans en phase de démarrage. Trois filières sont concernées : artisanat/industrie, art/culture, agriculture/environnement. Ainsi, ArtiLab propose à ses « locataires » des espaces adaptés à une production matérielle conséquente. Il offre également aux porteurs de projet des services mutualisés dédiés à la création et au prototypage. ArtiLab abrite notamment un... FabLab (laboratoire de fabrication). Géré en partenariat avec la Chambre de métiers et de l'artisanat (CMA) Provence-Alpes-Côte d'Azur, celui-ci met à disposition du matériel de production extrêmement performant : imprimante 3D, machine de découpe laser, fraiseuse numérique... Des machines-outils dernier cri qui permettent de former les artisans à ces nouvelles technologies et de faciliter le prototypage et la production de petites séries, ce dont ont souvent besoin les entrepreneurs en phase de démarrage. La CMA gère l'aspect technique du FabLab, mais aussi les formations à l'utilisation des machines et l'animation du lieu. Une journée de découverte du site a été organisée et a rencontré un franc succès auprès des publics concernés. Et n'oublions pas qu'au-delà des atouts techniques et technologiques dont il dispose, l'ArtiLab est avant tout un lieu de vie, qui encourage la créativité, les rencontres et la co-création.

**ARTILAB**

**1937 route de la zone artisanale de la Grave  
06510 Carros**



# Concertation constructive avec les propriétaires de food-trucks

Comme il s'y était engagé, le maire a organisé une réunion de concertation avec les propriétaires des food-trucks installés près du complexe Pierre Jaboulet et du parc de la Tourre. L'objectif était à la fois d'aborder les différentes problématiques que rencontrent ces entreprises et de noter les remarques formulées par les locataires de ces espaces de restauration. La réunion s'est avérée particulièrement constructive, chacun ayant eu la possibilité de s'exprimer. Les principaux sujets abordés furent les suivants : problématique du stationnement, gestion des déchets, circulation aux abords de la zone, création d'un règlement intérieur, vision d'avenir de la zone food-truck. Afin de fluidifier la circulation et d'éviter des rassemblements trop importants de clientèle non conformes aux règles sanitaires Covid-19, il a notamment été décidé de déplacer les tables mises à disposition sur ce secteur sur le parc de la Tourre, au plus près de la zone de restauration. Une remise en place pourra bien entendu être envisagée au sortir de la crise sanitaire. Des demandes

ont également été formulées par les propriétaires des food-trucks (passage piéton, ralentisseurs, ajout de poubelles, installation d'un point d'eau potable...) et seront étudiées par les services concernés, qu'ils soient municipaux ou métropolitains.



## Cap Carros gâte les enfants avec son grand jeu de Pâques !

Toujours très active, l'association d'artisans et de commerçants Cap Carros a organisé une animation pour les enfants en cette période de Pâques. Le jeu consistait à se déplacer chez les commerçants partenaires de l'opération, portant le logo Cap Carros sur leur porte. Les enfants devaient se munir de leur carton de participation, retrouver à qui appartiennent les couleurs correspondantes aux différentes parties du logo et faire tamponner le carton par les commerçants. Ils devaient ensuite noter leur nom, prénom, âge et numéro de téléphone (éventuellement celui des parents) et remettre le bulletin dans l'un des commerces participants. Un tirage au sort a ensuite permis de désigner les gagnants. À noter que plusieurs lots étaient en jeu... Et des friandises ont été distribuées aux enfants à leur passage !



## Liste Poursuivons le Nouvel Élan

Vérité

Carros Infos se voit, depuis les dernières élections, détourné de sa fonction première d'information. La stratégie de la nouvelle équipe : distiller de fausses informations, discréditer nos actions puis se les approprier.

La vérité :

- Les photos et les vidéos du parc de la Tourne ne sont que manipulations.
- Ce ne sont pas 4 M€ qui ont été empruntés mais 2,6 M€ sur 9 M€ de travaux (Simone Veil et Centre de Santé). Les 1,4 M€ supplémentaires concernent un prêt relais remboursable en 2022 après l'encaissement de la TVA sur les travaux réalisés. Près de 50% de subventions.
- Nous nous sommes désendettés tout en investissant pour l'avenir de Carros : l'encours de la dette est passé de 21,9 M€ en 2014 à 17,9 M€ en 2020 soit 3,9M€ de moins (-18 %).
- E.COL.E a accueilli des nombreux chefs d'entreprises. Certains sont partis, ils ne supportaient plus l'arrogance et l'absence d'écoute.

- Nos démarches pour l'ouverture de Casino et d'Aldi ont été déterminantes. C'est facile de tout récupérer quand tout était déjà lancé.

- Le centre de santé est achevé, mais toujours fermé nous avons proposé de travailler ensemble pour l'ouvrir au plus vite.

Notre seul engagement est celui de servir les Carrois, pas nos propres intérêts. Le climat délétère ce n'est pas nous qui l'instaurons, nous en sommes les victimes, nous sommes salis en permanence comme nous l'avons été pendant la campagne électorale. La justice a sanctionné ces manœuvres en annulant les élections.

Leur habitude : inverser en permanence les rôles. Ce n'est jamais de leur faute !

Notre souhait : le respect des règles.

### Groupe « Poursuivons le Nouvel Élan »

**Charles Scibetta, Marie-Christine Lepagnot, Floran Judlin, Françoise Couturier, Jean Cavallaro, Estelle Borne, Dominique Landucci, Valérie Chevallier**



*Pompes Funèbres des Oliviers*

*Au-delà du savoir-être, le savoir-faire*

Tél. : **04 93 08 49 02**  
5 avenue des Cigales - 06510 Carros

[www.pompes-funebresdesoliviers.com](http://www.pompes-funebresdesoliviers.com)  
direction@pompes-funebresdesoliviers.com / pfoliviers@orange.fr



*Patricia Guenoun*  
COACH THERAPEUTE

COACH THERAPEUTE  
Intelligence Émotionnelle  
Accompagnements, Ateliers, Formations, Stages

Tel. +33 (0)6 10 08 80 88  
contact@patriciaguennoun.com  
patriciaguennoun.com

f in



**Paule REVELLO**  
Agent commercial - CONTESSO ORPI

A l'écoute de vos projets  
Vendez, achetez au meilleur prix et dans les meilleurs délais !  
Recherche pour une clientèle sélectionnée appartements, maisons, terrains.

**06 10 56 22 61**

RSAC de Grosse 3178737



**Orpi** Des femmes et des hommes pour votre bien

**AGENCE CONTESSO**

PLAN DE CARROS, superbe terrain plat de 752 m<sup>2</sup>, expo sud, sur lequel un permis de construire a été déposé pour la construction d'une villa de plain-pied de 111 m<sup>2</sup>. Tout à l'égout sur le terrain, eau électricité en bordure de propriété.  
Prix : 295 000 €

[www.agence-contesso.com](http://www.agence-contesso.com) / [www.orpi.com](http://www.orpi.com)

5, av des Cigales Carros - Tél. 04 93 08 10 39



**Taxi Pascal**

7j/7  
[CARROS]

Tous types de transport - Taxi conventionné

Tél. **06 84 84 14 84**



*Sandrine fusini*  
Immobilier

AGENCE IMMOBILIERE  
Spécialiste dans votre secteur depuis 2004

**VENTE • GESTION • LOCATION**

Une équipe de professionnels à votre écoute pour tous vos projets immobiliers

Conseils juridiques, dynamisme, efficacité, sont à votre service

ESTIMATION GRATUITE DE VOTRE BIEN IMMOBILIER

[www.fusini-immobilier.com](http://www.fusini-immobilier.com)

2 agences à côté de chez vous...

Lotissement "Les Rosemarines" 06510 CARROS LES PLANS  
04 92 02 01 38  
06 22 41 14 37

Centre Commercial Carros-le-Neuf Rte de l'Estère - 06510 CARROS  
04 97 10 04 58  
contact@fusini-immobilier.com



CONCEPTS-PAYSAGES-VEGETAUX  
**CO.PA.VE**

Vente aux Pros et aux particuliers

Pépinière  
Livraison - Plantation - Haies Arbres - Arbustes - Palmiers Plantes de saison - Agrumes

Aménagements Paysagers  
Conception - Réalisation Arrosage auto - Maçonnerie Clôtures - Terre végétale

CO.PA.VE S.a.r.l.  
Chemin de la Chapelle - Les Plans 06510 Carros  
Tél : 04 93 08 10 23  
pepinierecopave@wanadoo.fr  
www.copave.fr  
facebook.com/pepinierecopave



**AQUABAT**  
Création SDB - Plomberie  
Maçonnerie - Électricité  
T. 06 98 98 98 08



**Taxi Jean**  
Tél. 06 09 70 36 72



**COSTANTINO PLOMBERIE**  
Plomberie - Chauffage - Sanitaire  
Climatisation - Rénovation  
Pompe à Chaleur - Plancher chauffant  
Tél./Fax : 04 92 02 72 27 - 06 86 79 39 27  
alain.costantino@gmail.com



**C.S.A.E SOUDURES**  
INOX - ALUMINIUM  
CHAUDRONNERIE, TOLERIE FINE  
FERRONNERIE, SERRURERIE  
T 04 93 29 23 76  
[WWW.CSAESOUDES.COM](http://WWW.CSAESOUDES.COM)

## DÉCÈS

Marie KABONDO BAMBINA, le 17 février  
Charles GIOVANNACCI, le 27 février  
Andrée BROC ép. DUPONT, le 3 mars  
Nicole MAZUET ép. TELLIER, le 4 mars  
Pierre CARBONNE, le 8 mars

## HOMMAGES

### À Gisèle Dion

Monsieur Jean Dion et sa famille remercient toutes les personnes et organismes qui, par leurs présences, leurs messages, leurs pensées et leurs gestes, les ont accompagnés et soutenus lors du décès de Gisèle le 16 février 2021. Une pensée toute particulière à Sylvia, Rikhilde, Cécile, Anne-Laure ses infirmières et Jean-Cyrille son infirmier pour tous les soins, l'attention, le soutien, le réconfort, la patience dont ils ont fait preuve. À tous merci.

La famille

### Suite aux dernières mesures gouvernementales, NOUVEAU FONCTIONNEMENT DES SERVICES MUNICIPAUX

- **ÉTAT CIVIL** : le service est ouvert au public **sur rendez-vous**. Tél. 04 92 08 44 70 / 04 92 08 44 78
- **GUICHET UNIQUE** : l'accueil s'effectue désormais **sur rendez-vous**. Tél. 04 93 08 21 35 / guichet@ville-carros.fr. Les inscriptions peuvent également s'effectuer via le site internet de la ville **www.ville-carros.fr** dans la rubrique « mes démarches en ligne »
- **MÉDIATHÈQUE** : le hall reste ouvert. Le service «Drive» est maintenu et la boîte de retour est ouverte 24h/24h.

■ Particulier cherche à louer grand garage (possibilité de mettre deux voitures) à Carros ou environs.  
Tél. 06 83 52 60 12

■ À vendre armature pour lit futon, éventuellement lit d'appoint 30€ ; batterie de 4 casseroles Vintage en tôle émaillée 10€ ; 4 casseroles

Tefal neuves avec manche amovible 10 € ; bureau en acajou 30€ ; chocolatière électrique neuve avec livret de recettes 10€.  
Tél. 04 23 20 61 47

■ Femme dispense cours de mathématiques tous niveaux à votre enfant, de la 6<sup>e</sup> à la 3<sup>e</sup>, 17€/h.  
Tél. 06 95 64 52 16

# À CARROS

VINCI  
IMMOBILIER

## GRAND LANCEMENT



2 OU 3 PIÈCES À PARTIR DE 199 000 €<sup>(1)</sup>

ESPACE DE VENTE  
Rond-Point de la Manda

0 800 124 124\*  
\*Service & appel gratuits  
vinci-immobilier.com

(1) Prix TTC applicable en TVA 20 % sur l'appartement 2 pièces lot n°A101 de la résidence Le Mas de Cléry (06) d'une superficie habitable totale de 37,40 m<sup>2</sup> avec une terrasse de 7,05 m<sup>2</sup>, 2 stationnements inclus. Informations, disponibilités et condition au 20/01/21. Illustrations non contractuelles réalisées à des fins d'illustration. Les caractéristiques qui y sont représentées ne sont pas définitives et sont susceptibles d'être modifiées en fonction des contraintes techniques, financières, administratives ou réglementaires imposées à VINCI Immobilier Méditerranée, notamment lors de l'instruction des autorisations de construire ou de la réalisation des travaux. Crédit illustrations ©Arka Studio - VINCI Immobilier Méditerranée 830 854 626 RCS Nanterre - SNC au Capital Social de 10 000 € - N°SIRET : 83085462600017 - Janvier 2021. Conception : Artkom.

## GARDES PHARMACIES

Pour trouver la pharmacie de garde la plus proche de chez vous, appelez le **3237** ou consultez le site internet **WWW.3237.FR**

### Médecins généralistes

**Dr Bergonzo** | 9 rue de l'Eusière | 04 93 29 05 55  
**Dr Cabriol** | 3 rue des Arbousiers | 04 93 29 01 30  
**Dr Metifiot** | 9 av. des Cigales | 04 93 08 98 25  
**Dr Roustan** | 11 av. des Cigales | 04 93 29 01 53  
**Dr Sellier** | 9 rue de l'Eusière | 04 93 29 05 55  
**Dr Sesartic** | 3 rue des Arbousiers | 04 93 29 01 30

### Infirmiers

**Acettola Maryse**  
**Traversa Corinne**  
**Verany Magali**  
**Moretti Christophe**  
 2 rue de l'Eusière - CC  
 06 19 11 30 81  
 04 93 20 51 11  
*Lun.>Vend. 11h-12h & 18h-18h30*  
*Sam-dim et jour férié sur RDV*

**White Catherine**  
**Thomas Sylvie**  
**Pizier Jennifer**  
**Astier Magali**  
**Pettinati Héloïse**  
 9 av. des Cigales  
 04 93 08 77 33

**Casanova Jean Philippe**  
**Frédérique Verhaeghe**  
 14 bd de la république, village  
 St-Pierre, les allées fleuries,  
 bât K  
 06 83 37 36 33

### Sages-femmes

**Elisabeth Cuny** 06 09 71 11 30  
**Valentine Sentenac** 06 50 34 19 53  
 3 place du 8 mai 1945

**Léa Simoncini** 07 78 35 41 68  
 14 bd de la République

**Voarino Cécile**  
**Begaud Jean Cyrille**  
**Bussi Sylvia**  
**Carbonnel Anne-Laure**  
 7 rue de l'Aspre  
 04 93 20 68 68  
*Lun.>Ven. 11h30-12h30 & 18h30-19h*

**Morisot Patricia**  
 9 av. des Cigales  
 06 13 97 50 92

**Fioretta Joëlle**  
**Mesiano Agnès**  
**Millier Aurélien**  
 1 place du 8 mai 1945  
 04 93 08 83 35

**Gatti Ricco A.-Marie**  
 198 rte de Gattières RD2209  
 04 93 29 30 72

# MAIRIE

04 92 08 44 70

### Numéros d'urgence



#### NUMÉROS D'ASTREINTE MAIRIE

*Après 17h et le week end*  
 06 80 93 97 36

**ALLO MAIRIE MÉTROPOLE** 39 06

**NUMÉRO D'URGENCE** 112

**POMPIERS** 18

**GENDARMERIE** 17 ou 04 93 08 71 32

**POLICE MUNICIPALE**  
 04 93 08 81 64

**SAMU**  
 04 93 92 55 55

**CARROS**

Chemin du Roure / Rue des Arbousiers



### Gardes médicales

*assurées par SOS Médecin*

**Samedis, dimanches  
 et jours fériés  
 12h-20h**

**Permanence sur place  
 Prise de RDV conseillée  
 Tél. 04 97 10 24 40**

### CMP adulte Sainte-Marie

**Mardi | 9h-16h  
 Tél. 04 93 13 58 62**

Espace Santé de Carros

### URGENCES VÉTÉRIAIRES : COMMENT ÇA MARCHE ?

En contactant le **3115** et en renseignant le code postal de la commune, vous serez mis en relation **GRATUITEMENT** avec un vétérinaire de garde **7j/7** et **24h/24** à proximité.

46<sup>ème</sup>  
ÉDITION

# FÊTE des Fraises



**&** DES PRODUITS  
DU TERROIR

24 - 25 avril

2021

Vente de fraises de Carros - Marché des produits du terroir  
Producteurs des vallées sinistrées - Buvette et restauration à emporter

9h30-18h

PLACE LOUIS FRESCOLINI

Carros

NAVETTES GRATUITES



Renseignements 04 89 22 24 53

Manifestation sous réserve des contraintes sanitaires en vigueur

